



# FRANCE

**Conférence des Etats parties  
chargée d'examiner en 2010  
le Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires  
(New York, 3 – 28 mai 2010)**

## **Grande Commission III**

**Intervention prononcée par S.E.M. Florence Mangin  
Ambassadrice, Représentante permanente de la France  
auprès des Nations Unies et des organisations internationales à Vienne**

**(New York, le 10 mai 2010)**

\* \*  
\*

**2010 Review Conference of  
the parties to the Treaty on the  
Non-Proliferation of Nuclear Weapons  
(New York, 3 – 28 May 2010)**

## **Main Committee III**

**Statement by H. E. Mrs. Florence Mangin  
Permanent Representative of France  
to the United Nations and International Organisations in Vienna**

**(New York, 10 May 2010)**

Monsieur le Président,

La délégation française souhaite en premier lieu s'associer à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

C'est un fait, l'énergie nucléaire civile suscite un intérêt croissant dans le monde. Un nombre toujours plus élevé d'Etats souhaite introduire cette énergie sur leur sol ou développer leurs capacités électronucléaires. Permettez-moi de rappeler quelques chiffres : la construction de 11 nouveaux réacteurs nucléaires a été lancée en 2009, soit le chiffre le plus élevé depuis plus de 20 ans ; 55 réacteurs sont actuellement en construction dans le monde ; et 430 réacteurs devraient être construits d'ici à 2030.

Les raisons de cette renaissance nucléaire sont nombreuses. Alors que le coût des ressources fossiles augmente inexorablement, que le réchauffement climatique menace notre planète et que la sécurité énergétique s'impose comme une préoccupation majeure pour de nombreux pays, l'énergie nucléaire retrouve tout son intérêt. Nous aurons besoin de 40% d'énergie en plus d'ici 2030. Les énergies renouvelables ne paraissent pas en mesure de répondre seules à ces besoins énergétiques croissants qui s'expriment partout dans le monde, notamment dans les pays émergents.

Face à ces enjeux planétaires, le nucléaire peut être une chance : pour le développement des États à forte croissance démographique ; pour la valorisation des ressources des pays riches en uranium ; pour diversifier les sources d'énergie dans une perspective d'indépendance énergétique ; pour contribuer à la satisfaction des besoins humains essentiels et au développement durable, dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'industrie, de l'agriculture, de l'accès à l'eau et à l'énergie, et de la protection de l'environnement.

Cette chance, de plus en plus de pays veulent la saisir. Ces demandes sont pressantes et légitimes. La communauté internationale se doit d'y répondre, tout en supprimant les risques de prolifération associés tout particulièrement à l'amont et à l'aval du cycle du combustible. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la Conférence d'examen qui nous réunit aujourd'hui, dont la France souhaite qu'elle puisse s'entendre sur les grands principes gouvernant le développement durable du nucléaire civil.

Monsieur le Président,

Comme le Président de la République l'a souligné le 8 mars dernier, « la vision de la France, c'est un monde qui ne doit pas se diviser entre pays possesseurs de la technologie nucléaire, arc-boutés sur un privilège, et les peuples réclamant un droit à la compétence nucléaire que les autres leur refuseraient. Le nucléaire civil peut être, aux yeux de la France, le ciment d'une nouvelle solidarité internationale, où chacun aura besoin des autres pour aller de l'avant. »

Le TNP, porteur d'un projet commun de paix, de développement mutuel et de prospérité partagée, est la clé de voûte de cette solidarité nucléaire. Tous les

Etats parties au TNP ont en effet pris l'engagement, au titre de l'article IV du Traité, de faciliter l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Pour sa part et depuis longtemps, la France s'engage pleinement pour donner toute leur portée aux dispositions de l'article IV du Traité.

A l'heure où de plus en plus de pays souhaitent développer les usages pacifiques de l'énergie nucléaire, la France, en conformité avec ses engagements pris au titre de l'article IV, est prête à répondre à ces attentes en faisant bénéficier de son expertise reconnue et de son expérience tout pays qui respecte scrupuleusement l'ensemble de ses engagements de non prolifération nucléaire, notamment ceux découlant du TNP, et poursuit de bonne foi des activités nucléaires à des fins pacifiques.

Mon pays, qui a fait le choix pour sa production d'électricité d'un recours massif à l'énergie nucléaire, poursuit depuis maintenant plus de 30 ans une politique énergétique responsable et exploite aujourd'hui 58 réacteurs produisant 80% de son électricité. La France maîtrise l'ensemble du cycle du combustible nucléaire et s'est dotée de moyens importants destinés à la gestion des déchets radioactifs. Cette antériorité ne nous donne aucun privilège particulier, mais elle nous confère un devoir : celui de partager notre expérience dans ce domaine dans un cadre rigoureux, transparent et multilatéral, en conformité avec les standards internationaux les plus exigeants en matière de sûreté, de sécurité, de non-prolifération et de protection de l'environnement pour les générations futures.

C'est dans cet esprit que la France a organisé les 8 et 9 mars derniers à Paris, en coordination avec l'AIEA et avec le soutien de l'OCDE, une Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil, qui a réuni 63 Etats intéressés par l'énergie nucléaire, les dirigeants d'organisations internationales concernées, les principaux industriels du secteur et diverses personnalités qualifiées.

Organisée à l'initiative du Président de la République, cette conférence a été l'occasion de partager les expertises et les expériences ; elle a permis d'engager, au-delà des débats idéologiques, un dialogue approfondi et concret sur les enjeux liés au développement du nucléaire civil.

Ces enjeux sont multiples : risques de prolifération, sûreté et sécurité des installations, prévention des trafics de matières nucléaires et radioactives à des fins terroristes ou criminelles, réponse aux besoins de formation, sécurité d'approvisionnement, gestion du combustible usé, financement du développement du nucléaire, enjeux environnementaux et transparence vis-à-vis des populations.

Face à ces enjeux planétaires, nous ne pouvons nous contenter de réponses nationales ou limitées à un petit groupe d'Etats. Comme l'a souligné le Président de la République à l'occasion de la conférence de Paris, il est temps aujourd'hui de travailler, tous ensemble, à une nouvelle gouvernance du nucléaire. Fondée sur des principes communs, s'appuyant sur une AIEA renforcée, elle créera les conditions et le cadre du développement responsable de l'énergie nucléaire.

Dans ce domaine capital, les enjeux humains, économiques et environnementaux exigent de nous des responsabilités et confiance mutuelle. C'est en respectant certains impératifs essentiels que nous lutterons

efficacement contre les tentatives de détournement de la technologie civile à des fins militaires et que nous garantirons notre sécurité ainsi que celle des générations futures.

**Premier impératif : nous assurer que le développement du nucléaire civil n'aidera jamais un pays proliférateur.** Cet impératif de base est au coeur du TNP. Si le Traité reconnaît dans son article IV le droit inaliénable des Etats à développer les usages pacifiques de l'énergie nucléaire, ce droit n'est pas inconditionnel. Aux termes mêmes du Traité, son exercice est conditionné à une finalité pacifique, au respect des engagements de non-prolifération et à une mise en œuvre satisfaisante des garanties de l'AIEA.

Respecter ses engagements, ce n'est pas renoncer à ses droits « inaliénables », mais les exercer de façon responsable, dans un monde où la question de l'énergie ne peut être abordée que de manière solidaire, et dans une perspective de développement durable. Respecter ses engagements, c'est en fait préserver les droits inaliénables des autres Etats et la sécurité de tous. Sauf à devenir un risque pour tous, le nucléaire doit se développer dans la confiance, en appliquant les standards les plus élevés en matière de sécurité, de sûreté et de non-prolifération et de protection de l'environnement.

Un Etat qui manquerait à ses obligations de non-prolifération et de mise en œuvre des garanties de l'AIEA, ou dont la finalité pacifique des activités nucléaires ne pourrait être vérifiée, ne saurait donc se prévaloir des stipulations de l'article IV. Car on ne peut pas, d'un côté, demander la coopération nucléaire civile, avec le partenariat de long terme et la responsabilité que cela implique, et, de l'autre, renier ses obligations internationales.

Comme l'a souligné le Président de la République, la France sera très exigeante pour la défense du droit de chaque Etat à accéder au nucléaire à des fins pacifiques - nous avons ainsi signé 9 accords de coopération depuis 2008. Mais la France sera également très exigeante à l'encontre de ceux qui violent les normes de sécurité collective. C'est pour que les droits de l'immense majorité des Etats soient préservés que la communauté internationale dans son ensemble se doit de répondre sans faiblesse à ceux qui trichent et manquent à la règle commune.

Pour pouvoir développer une pleine coopération bilatérale, la France encourage donc tous ses partenaires à compléter leur accord de garanties généralisées par un protocole additionnel et à adhérer aux conventions internationales dans le domaine nucléaire. La crédibilité et l'efficacité du système de garanties de l'AIEA sont des éléments déterminants garantissant le développement responsable du nucléaire civil. Nous proposons également de suspendre toute coopération nucléaire avec les pays qui ne respecteraient pas leurs obligations internationales.

**Deuxième impératif : la formation.** Pour aller vers le nucléaire, il faut un engagement de long terme dans le développement des ressources humaines parce qu'il faut former des générations de techniciens et d'ingénieurs, pour opérer dans les centrales bien sûr, mais aussi pour maîtriser tous les aspects scientifiques, techniques, industriels et économiques liés à un programme électronucléaire.

C'est une priorité pour la France. Les formations nucléaires françaises sont ouvertes à l'international : un master international "énergie nucléaire"

accueil des étudiants du monde entier ; un point d'entrée unique pour les demandes de formation émanant d'autres pays a été créé afin de rendre l'offre française plus lisible pour nos partenaires. Mais la France veut aller plus loin. Elle va créer un Institut international de l'énergie nucléaire qui abritera une Ecole internationale du nucléaire, réunissant les meilleurs enseignants et chercheurs pour offrir une formation de très haute qualité. Cet Institut fera partie intégrante d'un réseau international de Centres d'excellence spécialisés en cours de constitution, dont le 1<sup>er</sup> centre sera ouvert en Jordanie. En parallèle, le nombre de bourses disponibles pour les étudiants étrangers souhaitant suivre des formations nucléaires sera augmenté.

Pour aller vers le nucléaire, il faut également un engagement financier fort, parce qu'il faut prévoir l'investissement, l'exploitation dans les meilleures conditions pendant plusieurs décennies, puis le démantèlement des installations. La question du **financement des programmes électronucléaires** constitue donc un autre enjeu majeur. Nous appelons les institutions financières internationales, la Banque mondiale, la BERD et les différentes banques régionales de développement, à s'engager pour le financement adapté d'une énergie non productrice de gaz à effet de serre, une énergie nucléaire civile répondant aux standards les plus élevés. Pour cela, l'énergie nucléaire devrait être reconnue comme une énergie décarbonée à part entière.

Notre sécurité collective dépend également du **maintien du plus haut niveau de sûreté nucléaire**. La sûreté n'est pas seulement un enjeu national, c'est une préoccupation collective. Il en va de l'acceptation publique de l'énergie nucléaire au niveau mondial. C'est pourquoi la France soutient et participe activement à la création d'un Institut européen de formation à la sûreté, sur la base duquel un réseau international d'experts de la sûreté nucléaire pourra ensuite se constituer. Elle souhaite que soient développées, sous l'égide de l'AIEA, des évaluations indépendantes de la sûreté des réacteurs nucléaires qui assurent la prise en compte accrue des considérations de sûreté dans le développement des programmes électronucléaires, qui permettent d'aider les pays utilisateurs de l'énergie nucléaire, et de garantir que le critère de la sûreté soit l'un des premiers pris en compte dans le cadre du développement d'un programme nucléaire civil.

Autre enjeu, **l'accès au combustible nucléaire**. Face à l'ampleur des investissements et à la durée des projets, certains s'inquiètent des risques d'interruption des livraisons. La question de l'accès au combustible nucléaire doit donc faire l'objet d'un engagement collectif pour mettre en place des assurances de fournitures sous les auspices de l'AIEA, pour que l'énergie nucléaire continue à être une source d'énergie garantie pour tous sur le long terme. A ce titre, la France soutient la création d'une banque d'uranium faiblement enrichi sous l'égide de l'AIEA, dont le financement a été rassemblé depuis que l'Union européenne, sous présidence française, a décidé d'apporter 25 M€ au projet.

Si la France refuse l'approche qui interdirait à de nouveaux pays d'accéder aux technologies liées au cycle du combustible, elle reconnaît que la dissémination incontrôlée de ces technologies présente un risque majeur en termes de prolifération. Dans l'attente d'une décision du groupe des fournisseurs nucléaires, sa politique sera conforme aux engagements pris par le G8 à l'Aquila.

Sixième élément d'un développement responsable de l'énergie nucléaire : le développement et l'adoption de solutions responsables sur le long-terme pour la **gestion du combustible usé et des déchets ultimes**. La France a fait le choix du cycle fermé avec le recyclage du combustible nucléaire usé, qui permet de valoriser au maximum la ressource en uranium et de réduire au minimum les déchets ultimes à stocker. Mon pays va continuer à coopérer avec de nombreux pays en mettant à leur disposition ses installations de traitement/recyclage.

Enfin, la France est convaincue qu'il ne peut y avoir de développement du nucléaire civil sans l'engagement de promouvoir un dialogue constant et **transparent** avec nos populations. C'est du secret que naît l'inquiétude.

Voilà les points qui nous paraissent essentiels pour une renaissance réussie du nucléaire. Nous souhaitons donc que la Conférence les aborde de manière approfondie et concrète, parce que le rôle des États sera absolument crucial pour accompagner ce développement. La France a fait des propositions en ce sens : nous allons ainsi rapidement déposer, avec plusieurs autres partenaires intéressés, un document de travail destiné à réaffirmer les grands principes gouvernant le développement durable et responsable du nucléaire civil.

Monsieur le Président,

L'atome a un rôle tout aussi crucial à jouer **hors du domaine énergétique**. En particulier, l'AIEA et ses États Membres mènent de nombreux projets qui visent à mettre en œuvre les applications des techniques nucléaires dans des domaines aussi essentiels que ceux de la santé et la nutrition, de l'agriculture et la sécurité alimentaire, ou de la gestion des ressources naturelles, notamment en eau. On mesure toute l'importance de ces projets dans les pays en développement et les pays les moins avancés, confrontés à de graves problèmes de nutrition, notamment infantile, et à l'augmentation dramatique du nombre de cas de cancer. Mon pays se félicite à cet égard de la priorité accordée par le nouveau Directeur général de l'AIEA, M.Amano, à ces actions, en commençant par celle de la lutte contre la cancer.

Monsieur le Président,

Mon pays est venu à cette conférence avec un message simple. Nous n'avons pas à choisir entre développement du nucléaire civil et renforcement du régime de non-prolifération. Nous n'avons pas à choisir entre respect d'un droit inaliénable et attitude responsable à l'égard de nos populations, des pays voisins et des générations futures. Nous disposons, avec l'énergie nucléaire civile, d'une énergie considérable, à même d'apporter des réponses aux formidables défis économiques, humains et environnementaux qui sont devant nous. Partageons-là le mieux possible, utilisons-la le mieux possible à des fins environnementales, à des fins pacifiques, pour aider au développement, à la paix et à la sécurité de tous. Faisons en sorte que cette conférence d'examen nous permette d'avancer concrètement dans la voie de cette nouvelle gouvernance du nucléaire, solidaire et partagée, que nous appelons de nos vœux.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

*Translated from French- Only French version may be considered official*

Mr. Chairman,

The French Delegation first of all wishes to express its support for the statement made on behalf of the European Union by the Spanish presidency.

Mr. Chairman,

It's a fact: civil nuclear energy is prompting increasing interest around the world. A growing number of States would like to implement this energy source in their own countries or to develop their own nuclear power capacity. Let me remind you of a few figures: the construction of 11 nuclear reactors began in 2009, the highest level for 20 years, 55 reactors are currently under construction throughout the world, and 430 reactors should be built by 2030

There are many reasons for this revival of nuclear energy. While the cost of fossil resources is growing inexorably, global warming is threatening our planet and energy security is becoming a major concern for many countries, nuclear energy is regaining its appeal. We will need 40% more energy by 2030. Renewable energy sources alone do not appear to be sufficient to meet the increasing demand for energy throughout the world, particularly in the emerging countries.

Given these global challenges, nuclear energy may represent an opportunity: for the development of countries with strong demographic growth, to develop the resources of countries rich in uranium, to diversify our energy sources with a view towards energy independence, to contribute towards meeting basic human needs and achieving sustainable development, in the areas of health and nutrition, industry, agriculture, access to water and power, and protection of the environment.

An increasing number of countries would like to seize this opportunity. These demands are pressing and legitimate. The international community must respond to them, and at the same time remove the associated proliferation risks, in particular those surrounding the fuel cycle. The review conference must address this key issue; France hopes that an agreement can be reached on the overarching principles governing the sustainable development of civil nuclear energy.

Mr. Chairman,

As President Sarkozy underlined on March 8, 2010 "France's vision is of a world that should not be divided into countries with nuclear technology, jealously guarding their privileges, and nations demanding a right to nuclear know-how that others would like to deny them. France believes that civil nuclear energy can be the cement of a new international solidarity, where each country will need the others to advance."

The NPT, vector of a shared project for peace, mutual development and shared prosperity, is the cornerstone of this nuclear solidarity. All the Member States Parties to the NPT have made a commitment, under Article IV of the Treaty, to facilitate the use of nuclear power for peaceful uses.

For its part, France pledges, as it has for some time, to put its full weight behind the clauses of Article IV of the Treaty.

At a time when an increasing number of countries would like to develop peaceful uses of nuclear power, France, in accordance with its commitments made under Article IV, is ready to meet these expectations by making its recognized expertise and experience available to help any country which rigorously complies with its nuclear non-proliferation commitments, in particular those commitments set forth in the NPT, and which pursues nuclear activities for peaceful purposes in good faith.

My country has chosen to make extensive use of nuclear power in order to produce its electricity; it has pursued a responsible energy policy for more than 30 years now, and today operates more than 58 reactors, which produce 80% of its electricity. France has considerable expertise in managing the entire nuclear fuel cycle and has developed major facilities to deal with radioactive waste. This early experience gives us no special privileges, but it does mean that we have the responsibility to share our experience in this sphere within a rigorous, transparent and multilateral framework, in accordance with the most demanding international standards in terms of safety, security, non-proliferation and environmental protection for future generations.

It is in this spirit that France organized in Paris, on March 8 and 9, in cooperation with the IAEA and with the support of the OECD, an international conference on access to civil nuclear power, bringing together 63 States interested in nuclear power, directors of the international organizations concerned, the main companies operating in the sector, and various experts.

Organized on the initiative of President Sarkozy, this conference provided an opportunity to share experience and expertise. It provided an opportunity for in-depth and meaningful dialogue on the challenges of developing civil nuclear energy.

There are many challenges: proliferation risks, safety and security of the installations, preventing the trafficking of nuclear and radioactive material for terrorist or criminal purposes, responding to training requirements, supply security, management of spent fuel, financing the development of nuclear energy, environmental challenges and transparency with regard to the general public.

Given these global challenges, we cannot just propose national solutions or solutions limited to a small group of countries. As President Sarkozy stated during the Paris Conference, now is the time to work together to fashion a new nuclear governance. Based on shared principles, and in collaboration with a strengthened IAEA, this governance would create the conditions for the responsible development of nuclear energy.

The human, economic and environmental challenges of this major issue mean that we must demonstrate a sense of responsibility and mutual trust. By obeying certain imperatives we shall effectively combat attempts to divert civil technology to military use, and guarantee our security and that of future generations.

First imperative: ensure that the development of civil nuclear energy will never help a proliferating country. This fundamental imperative is central to



the NPT. Although the Treaty recognizes in Article IV the inalienable right of States to develop peaceful uses of nuclear energy, that right is not unconditional. In accordance with the Treaty, the exercise of this right is conditional upon a peaceful purpose, a commitment to non-proliferation and satisfactory implementation of IAEA safeguards.

Complying with ones commitments does not mean giving up ones "inalienable" rights, but exercising them in a responsible manner, in a world where the energy issue can only be addressed through joint efforts, and with a view towards sustainable development. Complying with ones commitments actually means preserving the inalienable rights of other countries and ensuring the security of everyone. In order to avoid risks that could affect everyone, nuclear energy must be developed in an atmosphere of trust, by implementing the highest standards with respect to security, safety, non-proliferation and environmental protection.

Any State that fails to meet its obligations with regard to non-proliferation and the implementation of IAEA safeguards, or for whom the peaceful purpose of its nuclear activities cannot be verified, should not be entitled to benefit from the provisions of Article IV. A country cannot, on the one hand, demand civil nuclear cooperation, with the long-term partnership and responsibility that this implies, and on the other hand, renege on its international obligations.

As President Sarkozy stated, France will be very staunch when it comes to defending every country's right to access nuclear energy for peaceful purposes; we have signed 9 cooperation agreements since 2008. But France will be just as very staunch in her opposition to those countries that violate collective security standards. In order to preserve the rights of the vast majority of States, the entire international community must respond assertively to those who fail to abide by rules that apply to everyone.

In order to develop solid bilateral cooperation, France encourages its partners to complement their comprehensive safeguards agreements with an additional protocol and to adhere to all of the international agreements in the field of nuclear energy. The credibility and effectiveness of IAEA's safeguards system are essential with respect to ensuring the responsible development of civil nuclear energy. We propose suspending any nuclear cooperation with the countries that do not respect their international obligations.

Second imperative: training. The development of the nuclear energy sector must involve a long-term commitment to the development of human resources, because we need to train generations of technicians and engineers to run power plants, of course, but also to master all the scientific, technical, industrial and economic aspects of a nuclear power program.

This is a priority for France. French nuclear training courses are available internationally; an international Master's degree in "Nuclear Energy" is open to students from all over the world. It has been designed with a single point of entry for students from other countries in order to make the requirements for this French offering easy to understand for all applicants. But France wants to go even further. It is going to create an International Institute of Nuclear Energy and within it an International School of Nuclear Energy which will be host to the best teachers and researchers, and offer very high quality training. This institute will be part of an international network of specialized centers of excellence, currently being set up. The first of these centers will be in Jordan.

At the same time, the number of grants available for foreign students wishing to follow courses in nuclear technology will be increased.

Access to nuclear energy requires a strong financial commitment because investment, operating under the best conditions for a period of several decades, and the dismantling of the facilities should be taken into account. Funding nuclear power programs is then another major challenge. We urge the international financial institutions, such as the World Bank, the EBRD and the various regional development banks, to become involved in creating sources of finance suited to non-greenhouse gas energy sources and the development of civil nuclear power to the highest standards. To achieve that, nuclear power needs to be recognized as a completely non-carbon energy source.

Our collective security depends on maintaining the highest level of nuclear safety. Safety is not simply a national issue, it is a collective concern. It stands in the way of public acceptance of nuclear power on a global scale. That is why France supports, and is actively participating in, the creation of a European Institute of Safety Training, which would form the basis of an international network of nuclear safety experts. My country would like to see the development, under the auspices of the IAEA, of independent evaluations of the safety of nuclear power plants, which would ensure that safety considerations would be more effectively taken into account in the development of nuclear power programs; this would make it possible to help countries that use nuclear power, and ensure that safety criteria would be one of the first aspects to be considered within the framework of the development of a civil nuclear power program.

Another challenge relates to the access to nuclear fuel. Given the level of investment and duration of these projects, some people are concerned about the risks related to interruptions of supply. The question of access to nuclear fuel must therefore be subject to a collective commitment in order to implement supply assurances, under the auspices of the IAEA, so that nuclear energy can continue to be an energy source available to all in the long term. To this end, France supports the establishment of a fuel bank of low enriched uranium under the auspices of the IAEA. Financing for this was established when the EU, under French presidency, agreed to provide €25 million to finance this project.

While France rejects any measures that forbid new countries from accessing technologies linked to the fuel cycle, it does recognize that the uncontrolled dissemination of these technologies represents a major risk in terms of proliferation. While awaiting a decision from the nuclear suppliers group, its policy will remain in line with the commitments made at the G8 meeting in L'Aquila.

Sixth condition for the responsible development of nuclear power: the development and adoption of responsible long-term solutions for managing spent fuel and final waste. France has chosen to adopt a closed cycle which recycles spent nuclear fuel and ensures the maximum recovery rate for uranium and minimizes the volume of final waste to be stored. My country will continue to cooperate with many countries by putting its processing and recycling facilities at their disposal.

Finally, France is convinced that there can be no civil nuclear development without a commitment to promote constant and transparent dialogue with the general public. Secrecy promotes concern.

These are the issues that we think are essential for a successful revival of nuclear energy. We therefore hope that the Conference will address them in an in-depth and concrete manner since the States have a crucial role to play in supporting this development. France has made some proposals with this in mind: we will shortly submit, together with several other partners concerned, a working document aimed at reaffirming the main principles governing the sustainable and responsible development of civil nuclear energy.

Mr. Chairman,

The atom also plays an important role outside the realms of energy. The IAEA and its Member States conduct many projects aimed at applying nuclear technology to areas as essential as health, nutrition, agriculture, food security, and the management of natural resources, particularly that of water. These projects are particularly important in developing or emerging countries which are faced with serious problems of nutrition, notably infant nutrition, and a steep rise in the number of cases of cancer. My country pays tribute to the new director general of IAEA, Mr. Amano, for the priority he has given to these actions, starting with the fight against cancer.

Mr. Chairman,

My country came to this Conference with a simple message. We do not have to choose between the development of civil nuclear energy and strengthening the non-proliferation regime. We do not have to choose between respecting inalienable rights and responsible behavior toward the general public, our neighbors and future generations. Civil nuclear energy provides us with a major source of energy which will enable the international community to provide answers to the enormous economic, human and environmental challenges that we face. Let's share it in the best way possible, let's use it in the best way possible, for environmental purposes, for peaceful purposes, to support development, peace, and collective security. Let's allow this review conference to provide us with the opportunity to make concrete progress towards this new nuclear governance - a joint, shared governance - that we are striving to achieve.

Thank you, Mr. Chairman.